



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Prévention contre la haine sur internet au cours du service national universel

Question écrite n° 21290

Texte de la question

M. Jean-Marie Fiévet appelle l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la prévention contre la haine sur internet au cours du service national universel (SNU). Le service national universel met en place des modules obligatoires déclinés de manière similaire dans chacun des centres service national universel concernant différentes thématiques. Néanmoins, aucun module n'est prévu concernant la haine en ligne alors que les jeunes sont particulièrement touchés par le cyber harcèlement et la cyber haine. C'est en effet à cet âge-là qu'il est noté la plus forte utilisation de réseaux sociaux, l'enjeu est alors d'informer les jeunes afin de leur donner des repères face à ces phénomènes nouveaux. De ce fait, il lui demande s'il envisage la création d'un module de prévention au sujet la haine en ligne au cours du service national universel afin de sensibiliser les jeunes à l'émergence de ces nouveaux dangers.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Fiévet](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21290

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : [Éducation nationale et jeunesse \(M. le secrétaire d'État auprès du ministre\)](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juillet 2019](#), page 6293

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)